



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 29 septembre 2022 (10h05)  
SALLE ETABLE- LA LOMBARDIERE**

**DGA Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 35	
En exercice	: 35	
Présents	: 22	
Votants	: 29	
Convocation et affichage	: 22/09/2022	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur	François CHAUVIN

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Damien BAYLE, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER.

Pouvoirs : Hugo BIOLLEY (pouvoir à Thierry LERMET), Gilles DUFAUD (pouvoir à Laurent MARCE), Maxime DURAND (pouvoir à Simon PLENET), Denis HONORE (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Christian MASSOLA (pouvoir à Brigitte BOURRET), René SABATIER (pouvoir à Martine OLLIVIER), Laurent TORGUE (pouvoir à Yves FRAYSSE).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Jean-Yves BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Olivier DE LAGARDE, Yves RULLIÈRE.

**BC-2022-348 - DEVELOPPEMENT HUMAIN - EN SCENES - CONVENTION DE  
PARTENARIAT AVEC DAVID BONNET, AUTEUR PHOTOGRAPHE**

***Rapporteur : Monsieur Antoine MARTINEZ***

Annonay Rhône Agglo est porteuse d'un projet territorial dont l'objectif est de favoriser l'accès à la culture à un large public.

La saison culturelle En Scènes s'inscrit dans cet objectif à travers une série de spectacles éclectiques aux formes artistiques classiques et contemporaines. Cette programmation contribue au rayonnement et à l'attractivité du territoire tout en prenant en compte les besoins de ses habitants.

Afin de conserver une mémoire visuelle des différentes saisons et pour une utilisation professionnelle, Monsieur David BONNET, auteur-photographe, réalise une série de photos des spectacles accueillis.

Le projet de convention ci-annexé a pour objet de définir les conditions de ce partenariat entre les deux parties, ainsi que leurs engagements respectifs.

**VU** la délibération du 9 juillet 2020 n°2020-168 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au bureau,

**CONSIDERANT** le projet de convention ci-annexé,

**DÉLIBÉRÉ****LE BUREAU COMMUNAUTAIRE****Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** le projet de convention, ci-annexé, relatif au fonctionnement du partenariat entre David BONNET et Annonay Rhône Agglo pour sa saison culturelle En Scènes 2022/2023,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer ladite convention,

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 03/10/22  
Affiché le : 04/10/22  
Transmis en sous-préfecture le : 03/10/22  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20220929-33870-AR-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du BUREAU  
COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET